

COORDINATION DES
INSTITUTS DE FORMATIONS
GHT CŒUR GRAND-EST



Catalogue **FORMATION** continue 2026

SOMMAIRE

INFORMATIONS	2
PRÉSENTATION	3
GESTION CCI-PICC LINE ET ABORDS VEINEUX	4
PRÉPARATION A LA SÉLECTION IFAS	5
TUTORAT INFIRMIER	6
TUTORAT AIDE-SOIGNANT	7
TUTORAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE	8
ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DES AIDES-SOIGNANTS DIPLOMÉS AVANT LA RÉINGÉNIERIE DU DIPLÔME D'ÉTAT DE 2021	9
ACTUALISATION DES PRATIQUES EN TRANSFUSION SANGUINE	10
MAITRE DE STAGE OU MANAGEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'APPRENANT	11
RÔLE AIDE-SOIGNANT ET CLASSES THÉRAPEUTIQUES	12
CONFORTER LA PRISE EN SOIN SOMATIQUE DU PATIENT SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES	13
PARCOURS SPÉCIFIQUE D'ACCÈS EN SECONDE ANNÉE DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS POUR LES AIDES-SOIGNANTS	14
VAE HYBRIDE AIDE-SOIGNANT	15
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : IFSI	16
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : IFAS	17
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE : IFAP	18
PERSPECTIVES 2026	19
VOS BESOINS EN FORMATION	20
CONTACTS	21
BULLETIN D'INSCRIPTION	22



CONTEXTE

Le dispositif de formation rayonne sur l'ensemble du GHT. Il constitue une offre de formation territorialisée et recouvre des dispositifs de formations initiales aux métiers d'infirmier et d'aide-soignant, et des dispositifs de formations continues valorisant les parcours de Formation tout au Long de la Vie

L'intégralité de notre offre de formation professionnelle continue s'inscrit :

- Dans l'évolution des pratiques et coopérations professionnelles
- Dans une démarche d'actualisation et de consolidation des compétences
- Dans l'intégration de l'évolution de la réingénierie des formations paramédicales
- Dans l'évolution du contexte économique, social et réglementaire

POURQUOI PROPOSER UNE FORMATION CONTINUE ?

Proposer une offre de formation continue pour les Instituts de Formation, a pour objectifs :

- De développer/renforcer des connaissances et/ou de pratiques dans un domaine professionnel, à destination des IDE, AS et ASHQ
- De proposer une offre de formation continue de proximité à l'échelle du GHT
- De renforcer le partenariat entre les instituts de formation et les lieux d'exercice professionnel
- De maintenir une qualité de prise en soins des personnes, et de l'encadrement des apprenants
- De favoriser l'adaptation à l'emploi



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les formations sont construites en utilisant les méthodes pédagogiques suivantes :

- La méthode expositive, basée sur une transmission de connaissances
- La méthode interrogative ou mæïeutique, basée sur des tests de positionnement et l'analyse de situations
- La méthode active ou dite « de découverte », basée sur des jeux de rôle

Chaque institut dispose de salles de travaux pratiques et de salles travaux dirigés. Des outils numériques offrent la possibilité de cours vidéo et/ou à distance.

QUELLES DÉMARCHES POUR UNE INSCRIPTION

Contacter l'Institut qui dispense la formation choisie (au bas de chaque descriptif de formation) via les coordonnées mentionnées à la fin du catalogue.

NOTION D'INTRA/INTER

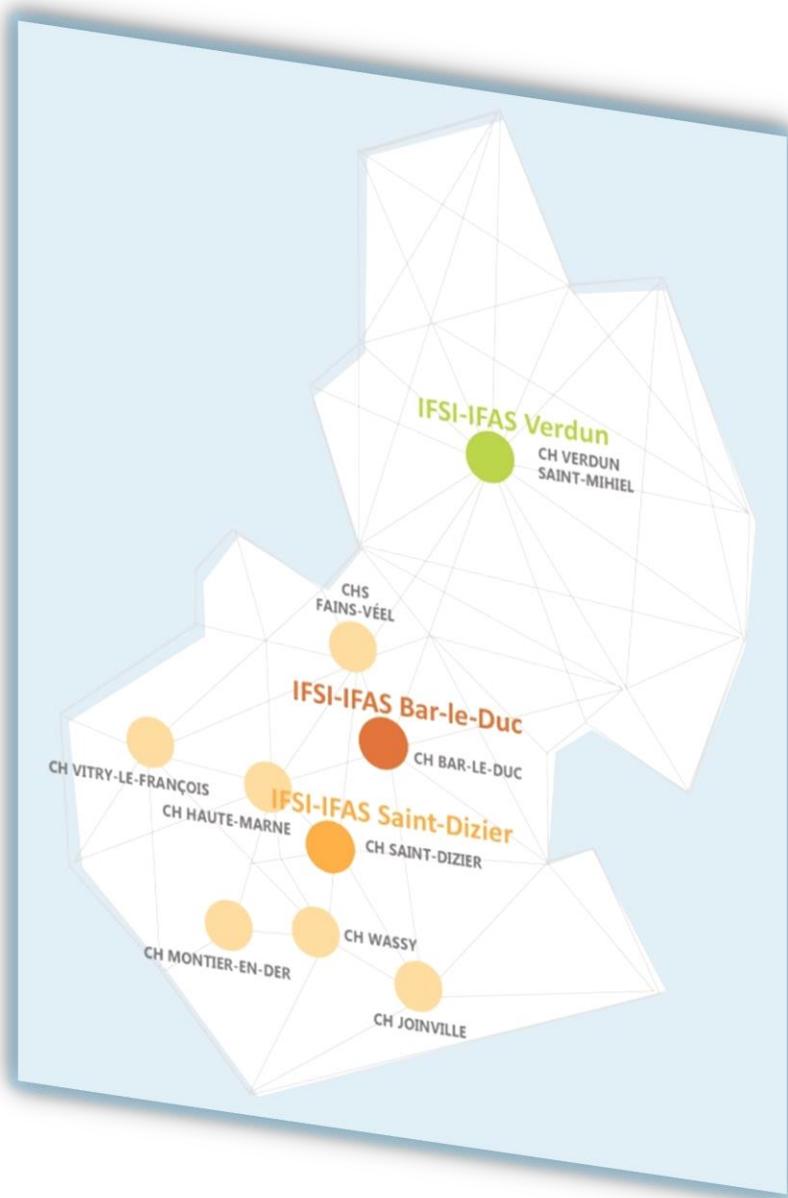
Formations individuelles (INTER): elles se déroulent au sein des locaux de l'institut concerné au regard du calendrier fixé.

Formations collectives (INTRA): dans le souhait d'une formation au sein de votre structure, les modalités d'organisation sont à confirmer avec l'institut de formation. Un diagnostic préalable sera réalisé et une proposition vous sera transmise. Délai moyen d'accès : 90 jours.

LE GHT ET LA COORDINATION

La Coordination des Instituts de Formations s'inscrit depuis le 1^{er} juillet 2016 dans le GHT 5 Cœur Grand-Est qui fait partie de la région Grand Est avec 11 GHT. Celui-ci regroupe les CH de Verdun/Saint-Mihiel, CH de Bar-le-Duc/Fains-Véel, CH-CHHM-établissements de Saint-Dizier, Vitry-le-François, Wassy, Joinville, Montier-en-Der et l'EHPAD de Thiéblemont, ainsi que les instituts de formation paramédicaux du territoire (Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Verdun). Le CH de Verdun est l'établissement support du groupement hospitalier du territoire.

La Coordination des Instituts de Formations du GHT Cœur Grand-Est est mise en place depuis septembre 2018. Elle regroupe 6 instituts de formation répartis sur 2 départements, la Meuse et la Haute-Marne et 3 villes : IFSI ET IFAS de Bar-le-Duc, Saint-Dizier et Verdun. Ce GHT est également rattaché à 2 bassins universitaires distincts (bassin universitaire Lorrain et Champardennais).



GESTION CCI-PICC LINE ET ABORDS VEINEUX

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances en lien avec la gestion des risques liés aux abords veineux
- Conforter les connaissances et compétences en lien avec les dispositifs CCI et PICC-LINE
- Garantir des soins adaptés et conformes aux règles de bonnes pratiques

PRE-REQUIS

Diplôme d'Etat Infirmier



PUBLIC CONCERNÉ

Infirmier Diplômé d'Etat



DURÉE

4h



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 6 à 8 personnes maximum



TARIFS

INTER : 180 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

CONTENU

- Rappel réglementaire et théorique en lien avec l'abord veineux et les dispositifs CCI- PICC LINE
- Mise en situation pratique concernant les dispositifs CCI et PICC LINE
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

Formation disponible à la demande

VERDUN

02 juin 2026 – de 13h00 à 17h00

01 décembre 2026 – de 13h00 à 17h00

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une méthodologie de travail et d'analyse adaptées pour l'épreuve de sélection IFAS

CONTENU

- Présentation du déroulé de la formation
- Les attendus du dossier d'inscription
- La fonction d'AS, le référentiel de formation, la législation
- Identification des incontournables d'un CV
- Repérage et formulation des motivations
- Rédaction de situation vécu
- La culture de la santé, les valeurs et la posture professionnelle
- La communication verbale, non verbale et paraverbale
- Préparation à l'oral
- Test de positionnement

SESSIONS

BAR-LE-DUC

Formation disponible à la demande

VERDUN

10 et 11 mars 2026

01 et 02 avril 2026

12 et 13 mai 2026

25 et 26 août 2026

22 et 23 septembre 2026

13 et 14 octobre 2026



PUBLIC CONCERNÉ / RE-REQUIS

Toute personne dès l'âge de 16 ans souhaitant passer la sélection AS et ayant rédigé un CV et une lettre de motivation pour le 1^{er} jour de formation



DURÉE

6 jours obligatoires, découpés en 3 sessions.

Base présentIELLE de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 12 personnes maximum



TARIFS

INTER : 750 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux professionnels nommés tuteurs de stage d'identifier, clarifier leurs missions et de s'approprier la dimension de leur rôle en interaction avec les différents acteurs de la formation
- Accompagner le tuteur dans l'utilisation des outils pédagogiques d'apprentissage et d'évaluation

CONTENU

Apports théoriques et mises en situations en lien avec :

- La législation, l'encadrement, l'apprentissage
- Les acteurs de l'encadrement, rôles et missions de chacun
- Les outils de suivi et d'autoévaluation
- Les conduites d'entretien
- Les compétences
- La posture réflexive
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

10, 11 février et 10, 11 mars 2026

12, 13 octobre et 23, 24 novembre 2026

SAINT-DIZIER

10, 11 mars et 09, 10 avril 2026

VERDUN

03, 04, 05 février et 05 mai 2026

28, 29, 30 avril et 17 juin 2026

04, 05, 06 novembre et 15 décembre 2026



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat justifiant d'au minimum 1 an d'expérience



DURÉE

4 jours obligatoires, découpés en 2 sessions

Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 500 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

TUTORAT AIDE-SOIGNANT

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les éléments principaux du référentiel de formation et du champ de compétences de l'aide-soignant ;
- Définir les différents concepts en lien avec le programme et la fonction de tuteur ;
- S'approprier les différents outils pédagogiques ;
- Comprendre ses rôles et missions pour développer sa posture de tuteur ;
- Participer au parcours de professionnalisation des EAS tout en optimisant leur encadrement et leur réflexivité ;
- Situer la place de l'alternance dans la construction des compétences ;
- Se positionner et participer à l'évaluation des compétences ;
- Mettre en place les missions d'encadrement de son lieu d'exercice.

CONTENU

- Rappels conceptuels : notion de compétences, apprentissage, tutorat…
- Les rôles et missions du tuteur
- La présentation de la réingénierie du programme AS
- Les outils de suivi
- Les compétences et leurs évaluations
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

BAR-LE-DUC

18, 19 et 20 mars 2026

28, 29 et 30 avril 2026

SAINT-DIZIER

16, 17 et 18 mars 2026

26, 27 et 28 mai 2026

03, 04 et 05 novembre 2026

VERDUN

08, 09 janvier et 03 mars 2026

24, 25 mars et 07 mai 2026

29, 30 septembre et 03 novembre 2026

PRE-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ



Aide-soignant Diplômé d'Etat

DURÉE

3 jours obligatoires

Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 400 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

INTRA : sur devis

CONTACT

BAR-LE-DUC

📞 03 29 45 88 09

✉️ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

📞 03 25 56 88 80

✉️ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

📞 03 29 83 64 14

✉️ ifsi@ch-verdun.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

TUTORAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les éléments principaux du référentiel de formation et du champ de compétences de l'auxiliaire de puériculture ;
- Définir les différents concepts en lien avec le programme et la fonction de tuteur ;
- S'approprier les différents outils pédagogiques ;
- Comprendre ses rôles et missions pour développer sa posture de tuteur ;
- Participer au parcours de professionnalisation des EAP tout en optimisant leur encadrement et leur réflexivité ;
- Situer la place de l'alternance dans la construction des compétences ;
- Se positionner et participer à l'évaluation des compétences ;
- Mettre en place les missions d'encadrement de son lieu d'exercice.

CONTENU

- Rappels conceptuels : notion de compétences, apprentissage, tutorat…
- Les rôles et missions du tuteur
- La présentation de la réingénierie du programme AP
- Les outils de suivi
- Les compétences et leurs évaluations
- Test de positionnement et Evaluation de la formation

SESSIONS

SAINT-DIZIER

16, 17 et 18 mars 2026

26, 27 et 28 mai 2026

03, 04 et 05 novembre 2026

PRE-REQUIS

Aucun

PUBLIC CONCERNÉ

Auxiliaire de puériculture
Diplômé d'Etat



DURÉE

3 jours obligatoires
Base présentielle de 7h/jour



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 400 €
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

INTRA : sur devis

CONTACT

SAINT-DIZIER

☎ 03 25 56 88 80

✉ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre d'actualiser les connaissances et compétences relatives à :

- La recherche et l'analyse des informations permettant d'identifier l'état général de la personne ;
- L'adaptation des activités en fonction de l'âge et du milieu de prise en soins de la personne ;
- La mise en œuvre, l'évaluation et le réajustement des nouveaux soins autorisés en situation aiguë ;
- L'identification et l'analyse des différentes situations à risque pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants ;
- L'identification et la mise en œuvre de mesures de prévention adéquates lors de l'accompagnement d'une personne en pluridisciplinarité.

CONTENU

3 modules de formation déclinés à partir d'apports théoriques, ateliers de simulation procédurale, retours expérientiels, et mises en situations :

- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster
- Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates
- Tests de positionnement
- Attribution d'une attestation d'acquisition de compétences ou attestation de suivi de formation

SESSIONS 2026

BAR-LE-DUC

09, 10 et 11 février
04, 05 et 06 mars
25, 26 et 27 mars
26, 27 et 28 mai
01, 02 et 03 juillet
15, 16, 17 septembre
13, 14, 15 octobre
01, 02, 03 décembre

SAINT-DIZIER

14, 15 et 16 janvier
28, 29 et 30 janvier
18, 19 et 20 mars
01, 02 et 03 avril
27, 28 et 29 mai

VERDUN

13, 14 et 15 janvier
27, 28 et 29 janvier
03, 04 et 05 février
10, 11 et 12 mars
07, 08 et 09 avril
19, 20 et 21 mai
02, 03 et 04 juin
08, 09 et 10 septembre
06, 07 et 08 octobre
24, 25 et 26 novembre

PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Aides-soignants(es) diplômés(es) avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021

DURÉE

Sessions de 3 jours avec présence obligatoire, conformément à l'arrêté du 26 février 2025
Base présentielle de 7h/jour

NOMBRE DE STAGIAIRES



Groupes de 8 à 16 personnes maximum

€ TARIFS

INTER : 450 €
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

Un dispositif complémentaire en cas de non validation d'un ou de plusieurs modules de formation fera l'objet d'un temps pédagogique adapté aux besoins, engendrant un coût supplémentaire, organisé sur les sessions de formation continue ultérieures.

CONTACT

BAR-LE-DUC

📞 03 29 45 88 09
✉️ ifsi@pssm.fr

SAINT-DIZIER

📞 03 25 56 88 80
✉️ secretariat@ifsi-saintdizier.fr

VERDUN

📞 03 29 83 64 14
✉️ ifsi@ch-verdun.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances sur les indications, les produits sanguins et les protocoles transfusionnels de produits sanguins labiles ;
- Renforcer la sécurité transfusionnelle et la gestion des risques ;
- Remobiliser les gestes techniques et les procédures réglementaires ;
- Savoir agir devant un évènement inattendu et indésirable se produisant au cours ou au décours d'une transfusion ;
- Renforcer les liens entre les professionnels de terrains et les formateurs de l'institut de formation

CONTENU

- Remobilisation et réactualisation des connaissances :
 - Rappels physiopathologiques,
 - Produits sanguins labiles,
 - Indications médicales,
 - Prescription médicale,
 - Vérifications pré-transfusionnelles,
 - Surveillance pendant et après la transfusion,
 - Réactions transfusionnelles,
 - Hémovigilance,
 - Bonnes pratiques
- Étude de cas concrets ;
- Ateliers pratiques ;
- Test de positionnement de début et fin de formation

SESSIONS

SAINT-DIZIER

24 mars 2026

17 juin 2026

PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Aucun

DURÉE

1 journée
de 08h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h30



NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupes de 8 à 12 personnes
maximum

TARIFS

INTER : 250 €
(tarif 2025 donné à titre indicatif et
sous réserve d'évolution)

CONTACT

SAINT-DIZIER

 03 25 56 88 80

 secretariat@ifsi-saintdizier.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Accompagner les professionnels de l'encadrement dans :

- Le pilotage du parcours de formation clinique des apprenants,
- L'animation des équipes de tuteurs de stage et des encadrants de proximité

CONTENU

Apports théoriques et mises en situations en lien avec :

- Rappels réglementaires sur les modalités de formation
- Les acteurs de l'encadrement
- Les missions et responsabilités du maître de stage
- Les outils à disposition du cadre de santé
- Parcours de stage et spécificités

SESSIONS

BAR-LE-DUC

03 et 04 février + RETEX le 05 mai 2026

15 et 16 septembre + RETEX le 08 décembre 2026



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Tout professionnel assurant la mission de maître de stage en unité sanitaire ou médico-sociale (Directeur, CSS, CS, FFCS, IDEC)



DURÉE

3 jours obligatoires, découpés en 2 sessions



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 20 personnes maximum



TARIFS

INTER : 450 €

(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

RÔLE AIDE-SOIGNANT ET CLASSES THÉRAPEUTIQUES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Rappeler la législation encadrant le rôle aide-soignant en lien avec les thérapeutiques
- Aborder les incontournables en pharmacologie
- Sécuriser l'administration des thérapeutiques
- Identifier les précautions en lien avec les différentes classes thérapeutiques les plus utilisées chez la personne âgée
- Mettre en application au travers de cas concrets

PRE-REQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des établissements à caractère sanitaire, social ou médico-social (EHPAD) : AS, ASHQ

CONTENU

- Aspect législatif
- Les incontournables en Pharmacologie
- Le médicament
- Les voies d'administration
- Les formes pharmaceutiques
- Les classes thérapeutiques
- Sécuriser l'administration
- Précautions en lien avec les principales classes Pharmaceutiques utilisées chez la personne âgée
- Mise en application en binôme / trinôme
- Test de positionnement et Evaluation de la formation



DURÉE

2H30



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 12 à 16 personnes maximum



TARIFS

INTER : 100 €

INTRA : Selon modalités à définir avec l'Institut

SESSIONS

Formation disponible à la demande

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

CONFORTER LA PRISE EN SOIN SOMATIQUE DU PATIENT SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIATRIQUES

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réactiver les compétences des IDE travaillant en psychiatrie quant à la réalisation de certains soins techniques dits « peu courants » au regard de leurs exercices quotidiens (Sondage vésical, préparation de perfusion et pose de cathéter)
- Renforcer les liens entre les professionnels de terrains et les formateurs de l'institut de formation

CONTENU

- Aspect législatif
- L'anatomie
- La préparation du patient, le consentement
- Les précautions standards
- La toilette génitale
- Les gestes techniques et la manipulation
- La manipulation du matériel stérile
- La surveillance
- Identification des ressources disponibles
- Test de positionnement et évaluation de la formation

SESSIONS

SAINT-DIZIER

Formation disponible à la demande

PRE-REQUIS

Aucun



PUBLIC CONCERNÉ

IDE exerçant au CHHM de Saint-Dizier (dans les services Pinel, Iris, Fabrique du Pré) et au Centre médical Maine de Biran à Chaumont

IDE exerçant en secteur de psychiatrie au sein du GHT



DURÉE

7H



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 8 à 12 personnes maximum



TARIFS

INTER : 250 €

INTRA : Selon modalités à définir avec l'Institut

CONTACT

SAINT-DIZIER

03 25 56 88 80

secretariat@ifsi-saintdizier.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

PARCOURS SPÉCIFIQUE D'ACCÈS EN SECONDE ANNÉE DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS POUR LES AIDES-SOIGNANTS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à des aides-soignants(es) expérimentés(ées) de bénéficier d'une dispense totale de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers par :

- L'identification et l'analyse du parcours et des expériences professionnelles du candidat en regard des attendus de fin de 1^{ère} année de formation en soins infirmiers
- La consolidation des connaissances et des compétences en lien avec les sciences et techniques infirmières acquises au cours du parcours professionnel et personnel
- L'assimilation des enseignements incontournables de la 1^{ère} année de formation en soins infirmiers
- Le développement d'une méthode de travail spécifique au rythme d'une formation universitaire
- La mise en œuvre d'un accompagnement et un suivi régulier

CONTENU

- Construction du livret 1 et du livret 2
- Parcours de formation académique (245h) : approche des enseignements incontournables de la première année de formation en soins infirmiers en lien avec les compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 7 du référentiel de formation infirmière
- Parcours de formation clinique (175h) : stage de 5 semaines ciblant l'acquisition des éléments des compétences 1, 2 et 4 du référentiel de formation infirmière
-

SESSIONS

BAR-LE-DUC

Inscription : 06 octobre 2025

Forclusion : 17 décembre 2025

Préparation du livret 1 : entre le 09 février et le 02 mars 2026

Retour livret 1 : 02 mars 2026 au plus tard

Journée d'information : 09 février 2026

Entretien livret 1 : 05 et 06 mars 2026

Parcours de formation : du 30 mars jusqu'au 06 juin 2026

Positionnement au livret 2 : 02 et 03 juillet 2026

PRE-REQUIS

AFGSU de niveau 2 en cours de validité ; sélection validée pour l'entrée en IFSI par la voie FPC la même année ou l'année précédent l'entrée dans le dispositif ; satisfaire aux exigences du Livret 1



PUBLIC CONCERNÉ

Aide-soignant(e) retenu(e) par son employeur et justifiant d'un exercice professionnel au moins équivalent à 4821H dans les 5 dernières années.



DURÉE

Livret 1

Parcours de formation (420h)

Programmé sur une période de 3 mois avec présence obligatoire intégrant une période de formation clinique de 5 semaines, conformément à l'instruction du 2 août 2023

Livret 2 (2h)



NOMBRE DE STAGIAIRES

De 10 à 15 personnes maximum



TARIFS

INTER : 3500€ (tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

BAR-LE-DUC

☎ 03 29 45 88 09

✉ ifsi@pssm.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier et analyser avec le participant son parcours et ses expériences professionnelles.
- Décrire l'ensemble de son parcours professionnel au regard des exigences du livret 1
- Mesurer l'écart entre son expérience et les attendus du métier d'aide-soignant, Comprendre les exigences du métier d'aide-soignant
- Repérer les activités de soin en lien avec les compétences attendues du métier d'aide-soignant
- Repérer et décrire ses activités unité par unité conformément à la structure du livret 2 proposé.
- Organiser et articuler ses idées entre elles afin de garantir la cohérence de son dossier
- Préparer la présentation du dossier : développement de la capacité d'argumentation en vue de la présentation devant le jury de certification.
Évaluer l'état clinique d'une personne (Module 3),
Mettre en œuvre des soins adaptés (Module 4),
Accompagnement de la mobilité de la personne (Module 5).



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

Professionnels exerçant dans une structure sanitaire et/ou médico-sociale publique.



DURÉE ET ORGANISATION

Livrets 1 et 2 : alternance de temps individuels et d'accompagnements collectifs (10 personnes maximum par site – Saint-Dizier ou Verdun).
Rédaction du livret 1: 11h ;
Rédaction du livret 2: 30h

Modules théoriques 3, 4 et 5 : Cours Magistraux, Travaux Dirigés et Pratiques intégrant des périodes de stage conformément à l'arrêté du 10 juin 2021.

CONTENU

- Construction du livret 1 et du livret 2
- Préparation d'une prestation orale devant un jury
- Séquences pédagogiques des modules 3, 4 et 5

SESSIONS

Inscription entre le 20 septembre 2025 et le 07 janvier 2026

Livret 1 (11h) : du 20 janvier au 05 mars 2026

Livret 2 (30h) : à partir de la semaine 7

Formation académique et clinique de février à juin 2026 ou d'avril à août (selon site de formation)

Jury DE : à déterminer selon calendrier DREETS



TARIFS

INTER : 4 500€ avec formation GSU
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

CONTACT

VERDUN

☎ 03 29 83 64 14

✉ ifsi@ch-verdun.fr

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion et étant accompagné par un organisme financeur, d'accéder à la formation en soins infirmiers et accéder au diplôme d'Etat d'infirmier.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 31 juillet 2009 modifié notamment par l'arrêté du 16 décembre 2020 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier)

SESSIONS

BAR-LE-DUC, SAINT-DIZIER, VERDUN

Rentrée de septembre 2026.

Pour toute inscription se renseigner auprès des secrétariats des Instituts à partir de décembre 2025 ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut :

www.ght-coeurgrandest.fr

PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

- Tout candidat qui justifie d'une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à un régime de protection sociale d'une durée de trois ans à la date de clôture des inscriptions, et qui répond aux épreuves de sélection écrite (réécriture et calculs simples) et orale (entretien portant sur l'expérience professionnelle du candidat).

- Tout professionnel titulaire du BAC en situation de reconversion qui a satisfait aux exigences de la plateforme PARCOURSUP

DURÉE

2100h de formation théorique, 2100h de formation clinique, 900h de travail personnel (3 années scolaires)

€ TARIFS

INTER : 8 200€
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion et étant accompagné par un organisme financeur, d'accéder à la formation d'aide-soignant et au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant)

SESSIONS

BAR-LE-DUC, SAINT-DIZIER, VERDUN

Rentrée de septembre 2026.

Rentrée de janvier 2027.

Pour toute inscription se renseigner auprès des secrétariats des Instituts ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut : www.ght-coeurgrandest.fr



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

-Toute personne en reconversion professionnelle et qui répond aux épreuves de sélection comprenant un dossier (liste des pièces constitutives accessible sur le site des Instituts) et un entretien permettant d'évaluer les qualités et le projet professionnel du candidat.

-Toute personne accompagnée par son employeur et répondant aux exigences de l'Article 11 de l'arrêté du 12 avril 2021 modifié.



DURÉE

Cursus complet :
770h de formation théorique,
770h de formation clinique

Cursus partiel : en fonction des titres professionnels ou diplômes, un aménagement de la formation est réalisé. Se renseigner auprès du secrétariat de l'Institut.



TARIFS

INTER : 6 200€
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels ayant un projet de reconversion et étant accompagné par un organisme financeur, d'accéder à la formation d'auxiliaire de puériculture et au diplôme d'auxiliaire de puériculture.

CONTENU

Séquences pédagogiques et stages conformément au référentiel de formation (Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture)

SESSIONS

SAINT-DIZIER

Rentrée de septembre 2026.

Rentrée de janvier 2027.

Pour toute inscription se renseigner auprès du secrétariat de Saint-Dizier ou consulter le calendrier sur le site Internet de l'institut : www.ght-coeurgrandest.fr



PUBLIC CONCERNÉ / PRE-REQUIS

-Toute personne en reconversion professionnelle et qui répond aux épreuves de sélection comprenant un dossier (liste des pièces constitutives accessible sur le site des Instituts) et un entretien permettant d'évaluer les qualités et le projet professionnel du candidat.

-Toute personne accompagnée par son employeur et répondant aux exigences de l'Article 11 de l'arrêté du 12 avril 2021 modifié.



DURÉE

Cursus complet :
770h de formation théorique,
770h de formation clinique

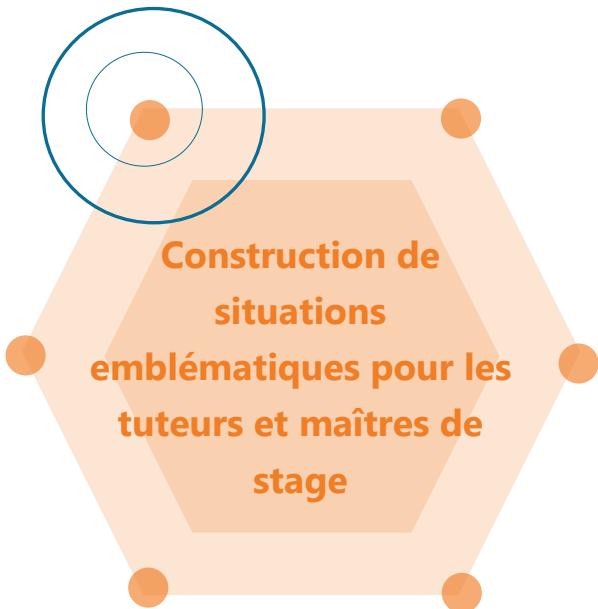
Cursus partiel : en fonction des titres professionnels ou diplômes, un aménagement de la formation est réalisé. Se renseigner auprès du secrétariat de l'Institut.



TARIFS

INTER : 6 200€
(tarif 2025 donné à titre indicatif et sous réserve d'évolution)

NB Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le secrétariat de l'institut concerné. Celui-ci pourra vous mettre en relation avec le référent handicap de l'institut.



*Historique de nos formations :

- Adaptation à l'emploi ASHQ (28H)
- Adaptation à l'emploi pour les ASH en médico-social (70H)
- Préparation aux épreuves de sélection concours infirmier pour les titulaires du DEAS

*Ces formations peuvent être réactivées selon vos besoins et après confirmation des modalités avec l'institut

VOS BESOINS EN FORMATION ?

INDIQUEZ-NOUS CI-DESSOUS D'AUTRES FORMATIONS DONT VOUS AURIEZ BESOIN

Coordonnées du demandeur

Nom et prénom :

Fonction :

Établissement :

Adresse postale :

Adresse mail :

N° de téléphone :

Description :

Objectifs :

Période de formation souhaitée dans l'année :

Public visé (qualification et nombre) :

Lieu de la formation :

Institut de formation de :

Fait à :

Le :

Signature :

Contacts :



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Ifsi-Ifas de Bar-le-Duc
1 Boulevard d'Argonne
CS 10510
55012 Bar-le-Duc Cedex
Tél. 03 29 45 88 09
Mail : ifsi@pssm.fr

N°SIRET : 26550002500126
Enregistré sous le numéro d'activités 4155 0033455
auprès du préfet de région Grand Est (enregistrement
qui ne vaut pas agrément de l'Etat)



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Ifsi-Ifas de Verdun
Promenade de la Digue
BP 20713
55107 Verdun Cedex
Tél. 03 29 83 64 14
Mail : ifsi@ch-verdun.fr

N°SIRET : 20003978200178
Enregistré sous le numéro d'activités 44550047955
auprès du préfet de région Grand Est (enregistrement
qui ne vaut pas agrément de l'Etat)



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'action suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Ifsi-Ifas-ifap de Saint-Dizier
1 rue Albert Schweitzer
52100 Saint-Dizier
Tél. 03 25 56 88 80
Mail : secretariat.ifas@ifsi-saintdizier.fr

N°SIRET : 26520513800117
Enregistré sous le numéro d'activités 2152P001852
auprès du préfet de région Grand Est (enregistrement
qui ne vaut pas agrément de l'Etat)

Bulletin d'inscription

**A retourner dûment complété par mail à l'adresse indiquée avec le lieu de formation
(1 bulletin par agent)**

Intitulé de la formation demandée :

Dates de la formation demandée :

Lieu de la formation : IF Bar-le-Duc/Fains Véel
ifsi@pssm.fr

IF Saint-Dizier
secretariat@ifsi-saintdizier.fr

IF Verdun
ifsi@ch-verdun.fr

Partie à renseigner par l'employeur ou l'encadrement de proximité

Nom de votre structure :

Adresse de votre structure :

Téléphone : Courriel :

Partie à renseigner par le participant

Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse mail (obligatoire) : Téléphone :

Coordonnées du cadre (nom et téléphone) :

Avez-vous une reconnaissance de situation de handicap ?* Oui Non

* Information nécessaire si des aménagements sont à envisager avec le référent handicap de l'institut, conformément à la démarche qualité Qualiopi